

2016

jan. | fév.

SUR LE PONT #45

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
Claix

ACTUALITÉS > TRAVAUX EN COURS, LE LABO DES HISTOIRES S'INSTALLE À PONT DE CLAIX
AGENDA > SORTIES, ANIMATIONS... VIE ASSOCIATIVE > LA CAPOEIRA AU SOMMET



«Victor Hugo disait :

« C'est par la fraternité
que l'on sauve la liberté ».

*Alors, malgré un contexte difficile
essayons d'être plus serein,
ne regardons pas l'autre comme
une menace, ne regardons
pas l'autre par le prisme de
la différence ».*

Christophe Ferrari

*Discours prononcé lors de
la cérémonie des vœux.*

MEILLEURS
VOEUX 2016
À TOUS

DOSSIER

• BUDGET 2016

Le maire, Christophe Ferrari, a souhaité laisser la place traditionnellement dédiée à son éditorial aux parents de Grégory Baharizadeh, décédé le 5 novembre dernier à Échirolles.

EDITORIAL

Au nom de Grégory, merci

Semer le bonheur : c'était lui... Grégory.
Nous nous efforcerons de suivre le chemin qu'il nous a tracé et de continuer à vivre avec les souvenirs.

Du fond du cœur, Merci.
Merci à vous tous, pour votre présence, vos paroles apaisantes et vos écrits réconfortants.
En ces moments douloureux nous avions besoin d'être entourés et nous avons pu compter sur vous.
Avec toute notre affection,



Christine Ballanza
Bahram et Alexis Baharizadeh
5 rue du Canal du Drac
38800 Le Pont-de-Claix



« Nous voulons aujourd'hui témoigner notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien après le décès de notre fils Grégory. Nous mesurons combien l'ensemble des messages reçus par courrier ou via les réseaux sociaux ont pu nous transmettre une chaleur humaine essentielle pour affronter cette terrible épreuve. Nous sommes touchés de voir qu'une ville entière s'est mobilisée pour nous soutenir. Nous remercions nos proches et nos connaissances bien sûr, mais également tous les anonymes pour leurs gestes ou leurs paroles de réconfort. Nous pensons notamment à ces familles qui ont vécu le même drame que nous et qui ont pris le temps de nous faire un signe. Cela nous a montré que nous n'étions

pas seuls à supporter un tel drame. La quête organisée nous a également touché ; merci aux particuliers, commerçants, enseignants et associations qui y ont participé spontanément. Cela nous aide à nous sentir plus forts pour entamer notre deuil.

Grégory aura vécu 19 ans. C'était un fils irréprochable à propos duquel nous ne recevions que des compliments. Au sein de son entourage proche, de ses activités sportives, scolaires et universitaires, il aura donné à tous ceux qui l'entouraient l'image d'un jeune homme respectueux des autres. L'amour que nous lui avons donné et celui qu'il nous portait est ancré en nous pour toujours. C'est avec cela que nous allons avancer désormais.

La disparition de Grégory doit faire prendre conscience du rôle de chacun pour faire en sorte que la haine et la violence ne puissent se répandre aussi facilement dans notre société actuelle. Nous devons tous à Grégory de permettre que les sentiments humains les plus nobles prennent le dessus ».

**Christine Ballanza
Bahram et Alexis Baharizadeh**

HOMMAGE À LOUIS ZANCHETTA

Le maire a eu la tristesse d'apprendre en ce début d'année le décès d'une figure de Pont de Claix, Louis Zanchetta, né en Italie en 1922. Christophe Ferrari a souhaité rendre ici hommage au parcours d'un homme de conviction et d'engagement qui fut résistant au sein des Francs-Tireurs et Partisans (FTP), élu municipal au cours de deux mandats et bénévole associatif en tant que président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

SUR LE PONT #45
journal d'information municipale

EN COUVERTURE

Vœux 2016 sous le signe des valeurs de la République

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction, illustrations et photos
Service communication,
S. Bellenger, C. Caire, O. Latour,
F. Maurice-Laforge
Crédits photos
Didier Barbe | Services municipaux |
Josiane Morel
Impression (6000 exemplaires)
Grafic - Fontaine 04 76 48 53 99



3/₁₅

ACTUALITÉS
Un large tour d'horizon de l'action municipale

16/₂₁

DOSSIER
Budget 2016

22/₂₃

VILLE VIE ASSO'
Des nouvelles des clubs et des associations pontoises

24/₂₅

AGENDA
Tous les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

La location active en expérimentation

La Ville et l'OPAC 38 ont signé le protocole d'expérimentation « Location active », qui vise à rendre acteurs les demandeurs dans leur recherche de logement.

Faire du demandeur de logement social un acteur de la démarche, c'est le pari du dispositif Location active, mis en place grâce à une convention signée par la Ville et l'OPAC 38. L'idée est d'afficher sur internet les logements disponibles pour permettre aux demandeurs d'identifier leurs besoins et leur capacité à accéder à un logement, puis de se positionner en fonction de leurs critères (loyer, charges, localisation, conditions d'attribution). L'expérimentation a également pour objectifs d'accroître la transparence et la lisibilité des attributions, de garantir un accès pour tous, d'attirer de nouveaux profils de demandeurs, et de faire diminuer le nombre de refus. Le jour de la signature de la convention, le maire Christophe Ferrari a rappelé que la part des logements sociaux

sur la commune atteignait 30% et a salué « l'engagement de l'OPAC 38 d'aller vers un dispositif lisible pour nos concitoyens ». La présidente de l'OPAC 38, Sandrine Martin-Grand, s'est déclarée « ravie de voir se concrétiser ce contrat », et a appelé à rallier d'autres communes à la démarche. La directrice de l'OPAC 38 Isabelle Rueff a rappelé que le dispositif était expérimenté dans le pays voironnais depuis 2014, et que ses retours en étaient positifs : « c'est une nouvelle modalité d'attribution qui concerne à peu près les mêmes personnes. La seule différence avec le système classique est qu'on touche plus de jeunes et moins de seniors ; la fracture numérique n'est pas une fracture sociale, éventuellement une fracture générationnelle, sur laquelle il nous faut travailler ». L'adjointe

municipale en charge du logement, Souad Grand, s'est dite « très satisfaite », et a fait remarquer que le dispositif permettait aux habitants de se sentir « moins dépendants : il y a une meilleure estime de soi ». Elle a rappelé qu'il y avait énormément de demandes de logements sociaux sur la ville : « pas moins de 1200 dossiers. »

WWW.OPAC38.FR



La Ronde des couleurs a fêté ses 10 ans à l'occasion d'une journée portes ouvertes, à laquelle étaient conviés parents et enfants. L'association Folije, qui intervient dans les équipements petite enfance et les écoles maternelles, a animé un moment de contes, comptines et marionnettes. La conseillère municipale déléguée en charge de la petite enfance, Cristina Gomes-Viegas, a remercié « l'ensemble des professionnels et des différents acteurs qui oeuvrent chaque jour pour les bienfaits de l'enfant et le soutien aux parents. » Elle a rappelé le rôle essentiel de la structure, qui accueille le Relais assistantes maternelles (RAM) et la Capucine, lieu d'accueil enfants-parents.
> RENS. : 04 76 29 80 24

11/11

TEMPS FORT



La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et hommage à tous les morts pour la France a été l'occasion d'un rassemblement inter-générationnel au parc Borel, avec la participation des écoliers de Jean Moulin, Villancourt et Jules Verne. Les enfants ont chanté la « Ballade irlandaise » de Renaud, avant les interventions du représentant des anciens combattants puis de Sam Toscano : « *Aujourd'hui, nous célébrons aussi le souvenir de toutes celles et de tous ceux qui sont morts pour la France, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui, civils et militaires.* » Le premier adjoint a terminé son intervention par un message de soutien à la famille Baharizadeh.



ENVIRONNEMENT

PARTAGES D'EXPÉRIENCES AUX JARDINS PARTAGÉS



L'hiver a beau être la « basse saison » du jardinage, toutes les occasions sont bonnes pour faire vivre les jardins. Aux Iles de Mars, même si l'heure n'est ni aux semences ni au ramassage, on continue à partager, découvrir et progresser.

Les jardins partagés de Pont de Claix font partie d'un réseau sur la région grenobloise. Des visites sont régulièrement organisées sur les différents sites, afin de faire se rencontrer les jardiniers et de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques. Début novembre, un groupe de jardiniers pontois et leurs homologues de l'agglomération, accompagnés de l'animateur des jardins et de l'association Brin d'grelinette, a donc fait un tour aux jardins partagés des Iles de Mars, avant de rallier la Maison de l'habitant pour un bilan au chaud. Le jardin partagé, mis en place par la Ville il y a deux ans, est composé de buttes et d'allées, sur lesquelles poussent les plantes. Buttes et allées changent de rôle chaque année. Le sol est peu travaillé mais enrichi en compost, produit sur place. L'animateur, apporte son expérience en permaculture avec des techniques économes en eau et sans produit chimique. Une parcelle pédagogique complète le jardin, elle accueille régulièrement des enfants des écoles et des structures petite enfance.

> RENS. : 04 76 29 86 40

En scène avec Eurêka

La réforme des rythmes scolaires et la mise en place d'Eurêka ont permis à de nombreux enfants de bénéficier d'activités qu'ils n'auraient pas forcément eu l'occasion de découvrir sans ce dispositif.

En effet, *Eurêka initiation* concerne aujourd'hui 133 enfants par semaine, *Eurêka Temps Libre* 160 et *Eurêka Loisirs* plus de 220 (écoles élémentaires et maternelles confondues). La pause de midi et ses repas de qualité rassemblent 450 élèves.

La nouveauté de la rentrée 2015 a été la mise en place du parcours En Scène, un parcours destiné à initier les enfants aux arts vivants, tels que le théâtre ou la musique. Chaque trimestre, les enfants découvrent un nouvel atelier comme le théâtre ou encore les percussions. À la fin de la séance, ils se retrouvent en salle de chant pour une séance de relaxation.

> RENS. : 04 76 29 80 65



Nicolas Eloy
Animateur Eurêka

Ce parcours est très intéressant, les enfants sont contents et découvrent de nouvelles choses. Ils travaillent également leur confiance en eux, ce qui est très bénéfique pour l'apprentissage en général.

DÉMOCRATIE LOCALE

Métropole citoyenne !

Venez participer aux nouvelles instances participatives de la métropole ! Associations, entreprises, chambres consulaires et habitants sont invités à candidater pour porter leur voix auprès des élus métropolitains :

- au conseil de développement (C2D), espace d'expression et de controverse visant à enrichir la décision des élus sur les politiques métropolitaines (aménagement, habitat, déplacements, environnement...)
- à la commission consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), interface entre élus et usagers qui vise à améliorer la qualité des services publics métropolitains (assainissement, traitement des déchets...).

120 organismes et habitants pourront siéger au sein du C2D et 60 au sein de la CCSPL.

POUR CANDIDATER, RV AVANT LE 15 FÉVRIER SUR LAMETRO.FR /ONGLET PARTICIPATION, OU C2D.LAMETRO.FR



Salle comble à l'amphithéâtre pour la projection du film « La marche », qui retrace le parcours de trois jeunes des Minguettes en 1983, dans une marche pour l'égalité et contre le racisme qui les fera traverser la France, de Marseille à Paris. Plus de trente ans après, l'initiateur de cette marche, Toumi Djaidja, était présent à Pont de Claix pour évoquer cette aventure et échanger avec le public. L'adjointe à la culture Corinne Grillet a salué la présence de ce pacifiste convaincu, qui défend toujours « *la concorde, et non la discorde* ».

spectateurs pour la performance scénique de l'humoriste Ahmed

Sylla proposé à l'Amphithéâtre au début du mois de novembre. Une salle archi pleine donc - les derniers arrivés n'ont pas pu entrer - montrant ainsi que la nouvelle programmation culturelle de la Ville est susceptible de proposer aux Pontois des spectacles de qualité touchant un large public. Charlotte et Anis, deux Pontois âgés de 18 ans reviennent sur le bon moment passé à « bien rigoler » sur les fauteuils rouges de l'équipement de la place Michel Couëtoux.



« Franchement nous avons passé une bonne soirée à l'Amphithéâtre. Nous connaissons la salle uniquement grâce aux sorties scolaires. Là, nous avons vu l'affiche du spectacle et les animateurs du Pij et de l'Escale nous ont encouragés à venir. L'entrée à 6 euros est vraiment correcte. Beaucoup de jeunes comme nous sortent uniquement au cinéma à Echirolles ou Grenoble. Ce n'est pas toujours évident car le ticket à 11 euros ce n'est pas rien. Nous retournerons à l'Amphithéâtre volontiers si ce qui est proposé nous intéresse. L'humour c'est une bonne chose, la musique aussi et pourquoi pas des films. Pour le reste, du théâtre par exemple, on est pas très motivés mais pourquoi pas. Quand on nous parle de culture, le mot ne veut pas dire grand chose pour nous, on préfère parler d'évènements ou de spectacles. On veut des choses qui nous parlent comme cela a été le cas avec Ahmed Sylla. D'ailleurs la salle était pleine et il y avait des jeunes des différents quartiers de la ville ce qui est très bien ».

PUBLICATIONS



TOUS LES PLAISIRS DE L'EAU...

La ville vient d'éditer une plaquette de présentation du centre aquatique Flottibulle. Elle présente les multiples facettes d'un équipement de qualité devenu au fil des années un lieu apprécié à l'échelle de l'agglomération grenobloise. Les Pontois pourront se la procurer sur place ou la consulter sur le site internet de la ville www.ville-pontdeclaix.fr/flottibulle

RENS. : 04 76 29 86 00



... ET DU SPECTACLE VIVANT

C'est reparti pour une nouvelle année placée sous le signe de la culture. Du théâtre, des rencontres et des échanges : toutes les formes de cultures sont présentes à l'Amphithéâtre.

Face au succès du spectacle comique d'Ahmed Sylla, c'est cette fois une jeune femme qui se prêtera à l'exercice. Nora Hamzawi, Reine de la Mauvaise foi, dévoilera ses névroses et celles de son public, avec un sens du détail exceptionnel ! Un rendez-vous à ne pas manquer, le mardi 26 janvier.

RENS. : 04 76 29 80 59

15/11

TEMPS FORT



Suite aux attentats parisiens du 13 novembre, l'équipe municipale a appelé à une minute de silence sur le parvis de la mairie. Y participaient nombre d'élus, d'agents municipaux et d'habitants.





MAISON POUR L'EMPLOI, ACTIVITÉS 2015

INFOGRAPHIE

Lieu ressources important pour les Pontois et les habitants du canton qui sont à la recherche de conseils en lien avec la formation, l'emploi et la création d'entreprise, la Maison pour l'Emploi située place Winsen Luhe vient de publier son rapport d'activité 2015. En période de crise, les chiffres de la fréquentation montrent, secteur par secteur, l'importance des services proposés sur place par les différentes équipes de professionnels pour aider chacun dans des parcours pas toujours simples.

CONTACT > TÉL. : 04 76 29 86 20
 MAISON.EMPLOI@VILLE-PONTDECLAIX.FR
 VIF@MISSIONLOCALE-SI.COM



121

personnes ont participé aux ateliers de recherche d'emploi dont plus de la moitié sont âgés de 26 à 44 ans



40

porteurs de projet ont bénéficié des conseils donnés au cours des permanences d'accompagnement à la création d'activité économique mises en place par l'Aceisp.



546

jeunes âgés de moins de 26 ans reçus à la Mission locale sud-Isère. La moitié de ces jeunes vivent à Pont de Claix et près de 60% d'entre eux ont entre 18 et 21 ans

Espace Famille

L'ensemble des factures relatives à la petite enfance doivent désormais être réglées à l'Espace Famille - Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire - 29 av. du Maquis de l'Oisans.

RENS. : 04 76 29 80 65

Nouveau nom pour le collège

Suite à la fusion administrative entre le collège Mouche-rotte et le collège des Iles de Mars, le Département de l'Isère a souhaité changer la dénomination de cette nouvelle entité administrative. Le collège porte désormais le nom de Nelson Mandela, figure emblématique de la lutte contre l'apartheid, chef historique de l'African National Congress emprisonné plus de 27 ans. En 1993 soit 3 ans après sa libération, Nelson Mandela reçut le prix Nobel de la paix avant de devenir l'année suivante le premier président noir de la République d'Afrique du Sud.

Recensement

Le recensement permet d'établir la population officielle au niveau national et pour chaque commune, tout en fournissant des informations comme l'âge, la profession, les moyens de transport utilisés, les conditions de logement... C'est grâce à ces données que les petits et les grands projets peuvent être pensés et réalisés. Des agents recenseurs se présenteront du 21 janvier au 20 février chez les Pontois à recenser (482 logements concernés, 78 adresses) pour leur remettre le questionnaire à remplir en version papier ou en ligne avec leur identifiant fourni lors de la visite.

RENS. : 04 76 29 80 02

Séjours, stages et sorties avec l'Escale

Un séjour ski à Vaujany pour les 15-17 ans (du 14 au 19 février, inscriptions du 18 au 22 janvier), un stage sportif ski, snowscoot et luge en direction des 11-14 ans (du 22 au 26 février), des sorties luge et jeux de neige à la journée proposées aux 11-17 ans... les vacances de février seront placées sous le signe de la glisse avec l'Escale ! Mais avant cela, RV est donné les mercredis 6 et 13 janvier de 14h à 17h30 pour construire avec les jeunes et les animateurs de l'Escale les activités de la première semaine des vacances des 11/14 ans.

RENS. : 04 76 29 86 90

Rendre accessible pour tous, l'écriture créative sous toutes ses formes



Le Labo des histoires, association à but non lucratif fondée en 2011 et dédiée à l'écriture, s'implante en Rhône-Alpes. Pont de Claix s'est engagée à l'accueillir pour qu'elle offre, dans un périmètre d'envergure régionale, une grande variété d'ateliers gratuits destinés aux jeunes de moins de 25 ans.

Charles Autheman, délégué national du Labo des histoires, communique avec ferveur l'ambition de l'association : « en France, toutes les expressions artistiques ont leurs espaces de transmission... sauf l'écriture ! Nous avons en effet un réseau très dense d'écoles d'arts sur tout le territoire, accessibles dès le plus jeune âge : conservatoires de musique, de danse, de théâtre, écoles des Beaux-Arts, etc... Mais il n'existe aucun lieu d'échanges et d'apprentissage pour les romanciers, scénaristes, paroliers en herbe. Aucun endroit où ils puissent rencontrer des auteurs, bénéficier de leurs conseils, de leur expérience ».

Ainsi, Le Labo des histoires est une organisation qui permet d'ouvrir des lieux dédiés à l'écriture sous toutes ses formes, et de mettre en place des ateliers gratuits dispensés par des professionnels. « Il s'agit pour nous de transmettre la passion de l'écrit et de dédramatiser le rapport que de nombreux jeunes entretiennent avec l'expression écrite. On quitte le champ purement scolaire pour que chacun découvre dans les meilleures conditions le plaisir de laisser parler son imagination. En la matière, chacun doit se sentir libre. L'écriture est plurielle, elle doit être envisagée au gré des envies personnelles des participants à la rédaction de roman, de chanson, de slam, de scénario ou d'articles journalistiques. Nous souhaitons avant tout valoriser les capacités, l'imaginaire et le vécu de chacun, aucune norme n'est de mise ».

D'ici quelques semaines, la ville de Pont de Claix mettra à la disposition de deux salariés de l'association des



« L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle ». Cette citation de Paul Claudel illustre à merveille l'ambition de permettre à chacun de raconter par écrit ce qui lui est propre.

locaux au sein de l'ex école taillefer (avenue du Maquis de l'Oisans). Leur premier travail va consister à créer un réseau de partenaires locaux (librairies, institutions scolaires et culturelles, bibliothèques, associations etc.) susceptibles d'accueillir en leur sein des ateliers gratuits et largement ouverts. Les intervenants du Labo des histoires - que l'association rémunère - seront choisis tant pour leur expérience dans tel ou tel domaine d'écriture que pour leur aptitude pédagogique. L'ancrage local est privilégié car il permet de s'appuyer sur une culture et un patrimoine spécifique, source bien souvent de très belles pages d'écriture.

« En France, l'écriture créative doit devenir une activité ouverte à tous au même titre que la danse, le théâtre ou la musique ».

Philippe Robinet
Président du
Labo des histoires



« Je suis particulièrement heureux de notre engagement auprès du Labo des histoires lauréat en 2014 du dispositif présidentiel « la France s'engage » qui a pour but de mettre en valeur les initiatives socialement innovantes. Après l'Île de France, le Nord Pas de Calais, La Lorraine et la Martinique, l'association s'implante à Pont de Claix, au cœur du territoire rhônalpin pour mettre en œuvre une passionnante mission d'éducation populaire.

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix



www.Labo des histoires.com

Aider les personnes âgées

Les « référentes sociales APA » (Aide personnalisée d'autonomie) suivent plus de 450 personnes âgées dépendantes, sur l'ex-canton de Vif (Pont de Claix, Claix, Saint Paul de Varcès, Varcès, Vif, Le Gua) et Miribel Lanchâtre. Au début de l'année 2016, leur champ d'action s'étendra à Jarrie, Champ sur Drac, et Champagnier.

Elles sont deux. L'une est conseillère en économie sociale et familiale, l'autre assistante sociale, toutes deux formées en gérontologie. Deux métiers complémentaires pour une même fonction sur un territoire qu'elles se partagent. 180 dossiers sur Pont de Claix, le reste dans les villes voisines. Et un suivi étroit des personnes, depuis leur entrée dans le dispositif jusqu'à leur « sortie » de l'APA : décès, ou admission en EHPAD. À la première rencontre, la référente APA évalue, grâce à une grille précise, le niveau d'autonomie. Son rapport précisera les besoins de la personne : il peut s'agir de dépenses de personnel (aide à domicile pour les repas, les courses, la toilette,...), de dépenses d'équipement (siège de douche, réhausseur pour les WC, barres d'appui,...), des structures pour soulager les « aidants » (accueil de jour ou ac-

cueil temporaire). Ce dossier sera ensuite étudié par une équipe médico-sociale au sein du service Autonomie du Département et un plan d'aide sera proposé au demandeur. Dans un second temps, les référentes APA vérifient que le plan d'aide a été mis en place et parfois le révise si l'état de la personne suivie a évolué. Les personnes suivies présentent des troubles de la mémoire, de la mobilité... mais il y a aussi des handicaps physiques plus ou moins prononcés, qui nécessitent des adaptations du logement. Les référentes APA travaillent en lien permanent avec le Département, mais aussi avec tous les partenaires entourant la personne dépendante : sur Pont de Claix, le service de portage de repas et l'assistante sociale aux personnes âgées, et plus largement avec le médecin généraliste, les services d'aide à domi-

cile, les services de soins infirmiers à domicile, les CCAS des autres communes... Elles vérifient que leurs demandes ont été appliquées, parfois reviennent pour réajuster le niveau de dépendance si l'état de la personne suivie a évolué.

La volonté municipale, avec l'élargissement du champ d'action des référentes APA, est de positionner Pont de Claix comme acteur majeur des services publics sur le Sud de l'agglomération.

> RENS. : 04 76 29 80 20

CONCERNÉS ?

Dès 60 ans, chaque personne qui le souhaite (ou leur famille) peut demander l'APA, via un dossier à retirer au CCAS. Après étude du cas par le Département, un médecin évalue la demande, puis la transmet aux référentes APA. L'une d'elle se rend au domicile pour évaluer le degré d'autonomie, grâce à la « grille AGGIR ». A l'issue de la rencontre, elle rédige un rapport préconisant les mesures financières ou les aides matérielles à apporter.

Équytable : rendez-vous le mardi !

C'est à l'Espace Beau Site, le mardi de 17h15 à 19h, que les Pontois peuvent récupérer leur commande auprès des producteurs locaux de l'Équytable qui compose et distribue des paniers de produits issus de l'agriculture locale, favorisant ainsi les circuits courts. En vous abonnant aux paniers, vous recevez 2 à 4 fois par mois des paniers de produits de saison, frais, cultivés

dans le département de l'Isère L'adhérent s'engage pour une durée de 6 mois à prendre un ou plusieurs paniers de façon hebdomadaire ou bimensuelle (les prix s'échelonnent de 8 à 14 euros). Parallèlement aux 6 paniers proposés (légumes, fruits, laitages, fromages, pain et œufs), des produits d'épicerie (viandes, farine, noix ...) sont aussi proposés en commandes ponctuelles.

PRATIQUE

> Permanence du lundi au jeudi de 10h à 15h

• RENSEIGNEMENTS

> 04 76 29 22 13 // 06 41 67 64 47
LEQUYTABLE@GMAIL.COM

17/11

TEMPS FORT



La traditionnelle bourse aux jouets, organisée cette année par l'association des habitants de Grand Galet, soutenue par les bénévoles de l'UNRPA, a rencontré encore une fois un vif succès. Pas moins de 78 familles et assistantes maternelles ont trouvé leur bonheur parmi les plus de 600 jouets proposés par une trentaine de déposants. Cette vente festive avait lieu comme d'habitude au centre social Jean Moulin.



ENVIRONNEMENT

Changez d'air !

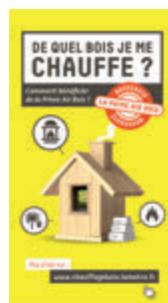
Pour plus d'économie et de performance, plus de confort et de sécurité, plus pour la santé et l'air de l'agglomération... la Métropole lance la prime air bois !

Même utilisés rarement, les appareils de chauffage au bois peu performants participent à la pollution de l'air par les particules fines, première cause des pics de pollution dans l'agglomération grenobloise notamment en hiver (près de 50 % des émissions de particules fines), loin devant l'industrie (26%) et les transports (25%).

Afin d'améliorer la qualité de l'air de notre région et de limiter l'exposition de la population à la pollution, responsable de 155 décès chaque année, Grenoble-Alpes Métropole lance la Prime Air Bois. Cette aide est destinée aux particuliers possesseurs d'un appareil non performant (soit tous les appareils datant d'avant 2002 et tous les foyers ouverts) dans leur résidence principale ou louée en tant que telle, sous condition de destruction de leur ancien appareil. Fixée à 800 €, la Prime

Air Bois peut aller jusqu'à 1 200 € pour les ménages modestes et très modestes et est cumulable avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), l'éco-prêt à taux zéro et les aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Le dispositif est co-financé par Grenoble-Alpes Métropole et l'ADEME dans le cadre de l'AMI Fonds Air Bois, en partenariat avec la DREAL Rhône-Alpes, la Région Rhône-Alpes, l'ALEC et Air Rhône-Alpes. Pour en bénéficier et avant tout achat d'un nouveau matériel, il convient de consulter et remplir un dossier de demande de "Prime Air Bois" (téléchargeable sur www.chauffagebois.lametro.fr) et de se renseigner auprès de l'Agence Locale pour l'Energie et le Climat (ALEC) de la Métropole (tél.: 04 76 00 19 09).



www.chauffagebois.lametro.fr

ÉDUCATION

La Ville s'engage avec l'EREA

L'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) de Claix, et la Ville, par le biais de son 1^{er} adjoint Sam Toscano, ont signé une convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation. Ce partenariat, qui engage les deux parties pendant 3 ans, vise à faire participer les élèves de l'EREA à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives, dans une des structures municipales. La mesure de responsabilisation est mise en place pour éviter la décrochage et aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités.

Lors de la signature de la convention qui aidera à « construire les citoyens de demain ».



Louez votre toit

Devenez acteur d'un projet citoyen d'énergie solaire dans la métropole grenobloise.

Des citoyens et des acteurs des énergies renouvelables de notre territoire ont décidé de se réunir pour porter collectivement un projet d'installations solaires photovoltaïques sur les toitures de la métropole grenobloise. Initiée par Enercoop Rhône-Alpes, fournisseur coopératif d'électricité d'origine renouvelable, l'opération est pilotée par un collectif regroupant Grenoble-Alpes Métropole, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), une association d'habitants (LAHGGLO) et des citoyens volontaires. Tous les propriétaires de toiture peuvent la proposer à la location pour y installer des panneaux solaires photovoltaïques, sous réserve de respecter certains critères comme un très bon ensoleillement et une surface minimale de 50 m².

Ce projet constitue une belle opportunité pour les habitants de contribuer

à une transition énergétique devenue l'affaire de tous en apportant des solutions locales, adaptées au territoire. Plus que financière (le loyer annuel est de l'ordre de 1 à 3 €/m²), l'implication des citoyens doit surtout leur permettre de participer au développement de la production locale d'énergies renouvelables, de donner à d'autres l'envie d'investir localement, et de contribuer à l'activité économique en bénéficiant du soutien de professionnels qualifiés et d'acteurs solidaires dans la mise en oeuvre du projet. Les personnes intéressées sont invitées à contacter Enercoop Rhône-Alpes qui leur proposera d'évaluer avec elles la potentialité de leur bâtiment, établir les conditions de mise à disposition, et leur proposer un contrat de location équitable et durable.

WWW.MOINSJETER.FR



Sandrine Cervantès,
« Famille zéro déchet »

En 2015 on a été la seule famille pontoise à aller au bout du défi. Pourtant, on n'a pas changé grand chose à notre façon de consommer ! Déjà, mettre en place un compost et l'autocollant « Stop pub », sur la boîte aux lettres, ça a été spectaculaire. Sinon, le changement le plus important, ça a été d'éviter le jetable et de privilégier les pots familiaux plutôt qu'individuels. Le meilleur exemple, c'est la compote. Et en plus, on garde les pots en verre... J'ai acheté des gourdes aux enfants, elles ont remplacé les bouteilles en plastique. J'ai ressorti ma yaourtière, j'ai acheté des disques démaquillants lavables à la place du coton. Même les cartons à pizza, on les jette au compost ! Pour ça, avoir un jardin est un vrai avantage. Au final, on a baissé de 70% nos déchets. Et on a gardé la plupart de nos habitudes depuis.

WWW.MOINSJETER.FR



20/11

TEMPS FORT

« Vers la ville durable : un enjeu commun entre élus, habitants, concepteurs et gestionnaires ? », tel était le thème de cette journée organisée par le centre GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) en partenariat avec le CNFPT. Plus de 120 personnes se sont retrouvées au foyer municipal, pour débattre puis écouter l'intervention du sociologue Michel Bonetti. Les questions de rénovation énergétique, d'éco-gestes, de jardins partagés, de gestion différenciée des espaces verts ou d'écoquartiers ont été abordées. L'après-midi, quatre ateliers permettaient l'échange de témoignages et d'expériences, avant une mise en commun à la fin de la journée.

23/11

TEMPS FORT



Une centaine de personnes a assisté à la réunion publique de présentation du PLU avant son arrêt officiel qui a eu lieu le 18 décembre lors du conseil communautaire de Grenoble-Alpes Métropole aujourd'hui en charge des dossiers d'urbanisme des 49 communes membres. L'occasion pour le maire, Christophe Ferrari, le 1^{er} adjoint Sam Toscano, chargé du dossier et Mebrok Bourkersi conseiller municipal délégué de repréciser à tous, après 3 ans de concertation, les pistes retenues pour dessiner la ville de demain.

Retrouvez dans le SLP 46 un dossier complet sur le Plan Local d'urbanisme de Pont de Claix.



Une tarification solidaire pour le Métrovélo

Les abonnés Métrovélo dont le quotient familial est inférieur ou égal à 640 € peuvent désormais bénéficier d'une tarification solidaire, tout comme les ayants droits rattachés au foyer. Les allocataires CAF devront présenter une attestation dans une agence Métrovélo. Les personnes non allocataires pourront s'adresser au CCAS de la ville qui calculera leur QF à partir de leur avis d'imposition, tout comme les bénéficiaires de la CMUC qui, sur présentation de leur attestation CMUC, se feront établir une attestation d'accès à cette tarification.

WWW.METROVELO.FR

Vous avez entre 15 et 25 ans ?

La ville accompagne vos projets ! Des bourses aux projets pour les 15-25 ans, seuls ou à plusieurs, qui ont des idées plein la tête ; une aide au BAFA pour les 17-21 ans souhaitant se qualifier... Au-delà d'une aide financière, le Point Information Jeunesse (PIJ) propose aux jeunes la mise à disposition de ses locaux, de son matériel, de son personnel et de ses savoirs. Dépôt des dossiers avant le 18 mars, jury le 25 mars.

RENS. : PIJ > 04 76 29 80 54
ESCALE PIJ

Electricité : les compteurs nouvelle génération

Baptisés « Linky », les compteurs d'électricité nouvelle génération seront déployés dès le mois de février sur la commune. Leur technologie embarquée permettra aux techniciens d'ERDF de réaliser des interventions à distance et d'effectuer des relevés de consommation, sans prise de rendez-vous. Chaque foyer disposera gratuitement d'un accès en ligne à ses données de consommation, permettant ainsi une meilleure maîtrise des dépenses d'énergie.

WWW.ERDF.FR/LINKY

Vigipirate

L'état d'urgence décrété suite aux attentats de novembre induit un renforcement de Vigipirate. Le dispositif prévoit notamment une vigilance accrue aux abords des écoles, établissements culturels, lieux de culte et principaux sites touristiques. La vente, le transport et l'utilisation de pétards et feux d'artifice est interdite jusqu'à la levée de l'état d'urgence.

La ville en travaux



LOGEMENT

La résidence Loïkos située rue du jeu de boules est désormais habitée. Les 4 maisons individuelles en accession sociale à la propriété labellisées bâtiment basse consommation offrent un lieu de vie agréable et chaleureux notamment grâce au revêtement en bois des façades. L'opération réalisée par le Foyer de l'Isère-Pluralis se poursuit en ce début d'année par des travaux de réfection de voirie et de réseaux menés par la ville et Grenoble-Alpes Métropole.



TAILLEFER - MARCELLINE

L'important chantier de réaménagement des espaces extérieurs à Taillefer Marcelline est en cours. Ils ont débuté par l'élagage des arbres et par la dépose d'une partie des bordures et autres trottoirs. D'ici quelques semaines, les lieux totalement repensés avec les habitants lors de multiples ateliers urbains offriront une vaste aire de jeux et de détente, de nouveaux espaces de verdure et de stationnement. L'opération essentielle pour l'amélioration du cadre de vie représente 400 000 euros d'investissement pour la ville qui a reçu pour l'occasion une subvention de 30 000 euros de la Métropole.



Comme chaque année, la ville a choisi d'offrir aux élèves de CM1 un dictionnaire afin de les aider dans leur scolarité. La nouveauté de cette rentrée est le lieu de remise des dictionnaires. En effet, habituellement, ils étaient distribués aux enfants dans leurs écoles. Mais cette fois, le Maire, Christophe Ferrari, ainsi que l'adjointe en charge de l'éducation populaire, de la petite enfance, de la jeunesse, de la culture et des loisirs, Corinne Grillet ont choisi la bibliothèque municipale Aragon afin de remettre aux 128 élèves concernés ce livre un peu spécial. Un échange riche en apprentissage, au coeur de ce lieu symbolique.

Sensibilisation au handicap

« *Malentendus* » : un projet passerelle pour sensibiliser collégiens et lycéens à la question du handicap. *Changer le regard, bousculer les préjugés puis partager, transmettre à son tour...*



« *Malentendus, l'enfant inexact* » est une pièce de théâtre d'Eric Massé, présentée à l'Amphithéâtre les 14 et 15 janvier. Interprétée en français et en langue des signes par la compagnie des Lumas, elle raconte l'histoire de la surdité en décrivant avec justesse les relations entre un père tyrannique qui refuse le handicap au sein de sa famille et un enfant sourd, futur adulte militant et investi pour la

reconnaissance de la culture sourde et de la langue des signes. C'est en partant de cette pièce que le collège de Pont de Claix et le lycée Marie Curie ont proposé un projet commun autour du handicap, un dossier cher à Nathalie Roy, conseillère déléguée en charge du handicap, et une belle occasion de créer des passerelles entre les deux établissements.

Côté lycée, des ateliers de mise en pratique ont été organisés avant les congés de Noël pour des élèves de seconde (parcours les yeux bandés, équipés d'un casque antibruit, en fauteuil roulant...), suivis d'échanges autour de ces expériences et sur le ressenti des élèves face à des situations parfois déroutantes. Début janvier, c'était au tour de la compagnie d'animer des ateliers de théâtre communs aux lycéens et aux collégiens (classe de troisième) : une occasion d'allier découverte de la pièce et de la langue des signes. Diverses propositions parlées-signées en sont ressorties et des échanges nourris ont eu lieu entre les jeunes, autour de ces temps partagés organisés au lycée Marie Curie pour permettre aux collégiens de découvrir leur futur établissement. Le travail s'est poursuivi à l'Amphithéâtre, où la compagnie était en résidence et où les deux classes ont assisté ensemble à une répétition de la pièce. Après le spectacle, élèves, comédiens sourds et entendants, professeurs, ont échangé et partagé leurs idées sur le spectacle, les handicaps et les discriminations. Dernière étape : la représentation scolaire à laquelle se sont rendus lycéens et collégiens, jeudi 14 janvier.

16/12

TEMPS FORT



Quelque 1340 colis ont été distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans sur la commune. « Douceur » ou « tradition », le colis est offert par la municipalité à l'occasion des fêtes de fin d'année. EHPAD, Flottibulle, Maison de l'habitant, Centre social Jean Moulin ou Maison des associations, le maire et des élus, dont Éléonore Perrier étaient présents.



RÉSULTATS DU 2^E TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS VOIX / %	ABSTENTIONS VOIX / %	BLANCS & NULS VOIX / %	EXPRIMÉS VOIX / %	FRONT NATIONAL M. BOUDOT VOIX / %	WAUQUIEZ 2015 M. WAUQUIEZ VOIX / %	NOUS, C'EST LA RÉGION M. QUEYRANNE VOIX / %
ECOLE JULES VERNE	1063	538/50,61	525/49,39	24/4,46	514/95,54	157/30,54	144/28,02	213/41,44
ECOLE VILLANCOURT	755	332/43,97	423/56,03	4/1,20	328/98,8	87/26,52	83/25,30	158/48,17
ECOLE JEAN MOULIN	1442	685/47,5	757/52,5	19/2,77	666/97,23	198/29,73	153/22,97	315/47,30
ECOLE ILES DE MARS	855	453/52,98	402/47,02	12/2,62	441/97,35	150/34,01	116/26,30	175/39,68
ECOLE COTEAU	772	330/42,75	442/57,25	14/4,24	316/95,76	93/29,43	69/21,84	154/48,73
ECOLE 120 TOISES	918	450/49,02	468/50,98	19/4,22	431/95,78	119/27,61	129/29,93	183/42,46
ECOLE OLYMPIADES	843	329/39,03	514/60,97	12/3,65	317/96,35	74/23,34	65/20,5	178/56,15
TOTAL	6648	3117 46,89 %	3531 53,11 %	104 3,34 %	3013 96,66 %	878 29,14 %	759 25,19 %	1376 45,67 %

RAPPEL DES RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR : 37,61 % DE TAUX DE PARTICIPATION

L'URP - M. FEDELE : 27 VOIX - 1,11 %
 100 % CITOYEN - M. LAFOND : 44 VOIX - 1,81 %
 FRONT NATIONAL - M. BOUDOT : 773 VOIX - 31,86 %
 L'HUMAIN D'ABORD - MME CUKIERMAN : 276 VOIX - 11,38 %
 LUTTE OUVRIÈRE - MME GOMEZ : 55 VOIX - 2,27 %

WAUQUIEZ 2015 - M. WAUQUIEZ : 403 VOIX - 16,61 %
 LE RASSEMBLEMENT CITOYEN - M. KOHLAAS : 148 VOIX - 6,10 %
 DEBOUT POUR LA FRANCE - M. RAMBAUD : 68 VOIX - 2,80 %
 NOUS, C'EST LA RÉGION - M. QUEYRANNE : 632 VOIX - 26,05 %



C'est dans l'enceinte remplie du foyer municipal que le maire Christophe Ferrari a présenté au nom de la municipalité ses vœux pour la nouvelle année. Avant d'aborder le passage en métropole, de présenter les projets de la ville et d'évoquer l'effort maintenu en temps de crise pour un service public de proximité efficace pour les habitants, il est revenu sur les événements dramatiques qui ont eu lieu en France au cours de l'année 2015. Il a notamment rappelé les valeurs qui fondent notre communauté : « *Le pacte républicain qui nous unit est fondé sur les principes que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, mais aussi la laïcité* ».

Petite-enfance, jeunesse, services aux personnes âgées, sport, culture... la ville de Pont de Claix privilégie, à travers ses choix budgétaires, l'efficacité du service public de proximité.



« Le rapport de la chambre régionale des comptes souligne la bonne gestion de la ville pour la période 2008-2013. Comme pour nombre de communes aujourd'hui la situation est fragile mais pas du tout catastrophique comme cela a pu être dit ici et là ».

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix

BUDGET 2016 >

Fonctionnement

25 344 972 €

En baisse de 6% par rapport à 2015

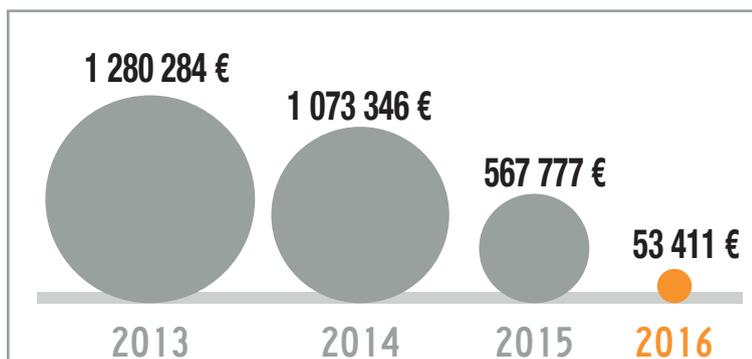
Investissement

7 457 880 €

En hausse de 13 % par rapport à 2015

Voté le 17 décembre 2015

25 voix pour, 5 voix contre (groupe Front de gauche, communistes et citoyens), 3 abstentions (groupe Pont de Claix, le changement).



Evolution à Pont de Claix de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principal soutien de l'Etat aux collectivités territoriales. L'année 2016 enregistre pour la deuxième fois consécutive un manque à gagner très sévère de 500 000 euros pour la Ville.



S'adapter en protégeant les Pontois et l'avenir de la ville

Depuis plusieurs années, l'objectif de la municipalité est de développer une politique budgétaire basée sur la justice fiscale, la préservation des services publics de proximité et la modernisation de la ville. Le cap est maintenu pour 2016 et au-delà, au prix d'un réajustement réfléchi et nécessaire pour faire face au manque de recettes provoqué par la baisse des dotations de l'Etat.

âgées, la famille et les solidarités seront préservées. J'ajoute à cela le maintien d'une politique volontaire pour l'accès au sport et à la culture. Pour autant, il n'y a pas de recette miracle, le budget 2016 est équilibré à l'aide de projets non reconduits.

INTERVIEW DE DAVID HISSETTE,

adjoint au maire en charge des finances, de l'économie, de l'emploi et des commerces.

Avec des dotations de l'État en baisse cette année encore d'environ 450 000 euros, comment êtes-vous parvenus à équilibrer le budget 2016 ?

Au sein de l'ensemble des communes de France, la baisse des dotations de l'État entamée depuis 2014 oblige les élus à revoir les politiques budgétaires municipales. À Pont de Claix, face à cette chute massive des recettes (voir ci-contre) nous avons choisi de ne pas appliquer « bêtement » une baisse de 5% sur l'ensemble des missions de service public assumées par la ville. Nous avons fait le choix d'une réflexion de fond afin de mobiliser les moyens financiers là où ils sont le plus utiles à la vie quotidienne des Pontois.

C'est-à-dire ?

Dès le mois de juillet, le maire a demandé aux élus et aux services d'analyser action par action, projet par projet l'ensemble des politiques publiques mises en place par la Ville. L'étude a consisté à tout mettre à plat puis à affirmer clairement, après de nombreuses réunions d'échanges et de débats, les actions susceptibles d'être revues à la baisse ou supprimées. Aujourd'hui, nos choix sont faits et nous les assumons. Ils reposent sur une conviction profonde de privilégier tout ce qui permet au plus grand nombre d'habitants de bénéficier de services essentiels. Ainsi, la petite enfance et la jeunesse, l'éducation, les personnes

Pouvez-vous donner des exemples ?

Bien sûr, nous devons la clarté aux Pontois. Je citerai ici les ateliers d'arts plastiques qui ne sont pas maintenus, ainsi que les activités grand public de musculation. C'est regrettable mais que chacun y voit clair : comment en ces temps de crise continuer à consacrer 35 000 euros d'argent public pour que seule une dizaine de personnes bénéficie de cours de peinture par exemple ? Je le répète, nos efforts doivent être tournés vers le plus grand nombre. Dans un autre registre, nous avons revu à la baisse les frais engagés pour certains événements : la fête de la musique sera plus tournée vers les pratiques amateurs et le nombre d'inaugurations qui engendre des frais de représentation, sera amoindri. Enfin, la commune se retire de certains dispositifs sur lesquels elle n'a pas obligation de participer

« Nous mobilisons les moyens financiers là où ils sont le plus utiles à la vie quotidienne des Pontois ».

puisqu'ils doivent être assumés légalement par d'autres collectivités ou par l'État. Par contre, nous continuons alors que rien ne nous y oblige à financer des politiques prioritaires pour la vie de nos concitoyens. Je citerai le maintien du périscolaire jusqu'à 18h alors que la loi impose son financement jusqu'à 16h30, notre volonté de soutenir financièrement les actions du Centre de planification, essentielles au niveau de la prévention et de la santé et j'évoquerai enfin le dispositif de transport à la demande du Fil ou les portages de repas à domicile notamment pour les personnes âgées. On le voit, nos choix ne sont pas aveugles ni dogmatiques, ils s'inscrivent dans une volonté de répondre aux besoins les plus fondamentaux rencontrés par les gens.

Ces arbitrages marquent-ils un déclin du service public à Pont de Claix ?

Nous aurions préféré construire un budget sans les impacts de la politique de l'effort national de redressement mis en place par le gouvernement. Mais le service public dans notre ville reste et restera à un bon niveau. Il n'y a qu'à le comparer avec l'ensemble des autres communes de l'agglomération pour s'apercevoir qu'il est riche de dispositifs de proximité variés et d'équipements de qualité et en nombre suffisant (voir tableaux ci contre).

À noter aussi que Pont de Claix dépense 50% de plus par habitant que la moyenne des villes de 10 000 à 40 000 habitants du bassin grenoblois. Les efforts que nous faisons aujourd'hui pour ajuster notre service public prennent en compte les enjeux de demain. En 2015, la ville compte 1 000 habitants de moins qu'il y a 15 ans. Tout en la modernisant et en la rendant plus agréable, le projet urbain que nous mettons en œuvre sur l'ensemble du terri-

toire vise à de nouveau accroître la population, car une ville qui stagne est une ville qui décline. L'essentiel est non seulement préservé mais il est prêt à fonctionner demain avec de nouveaux habitants.

À quel(s) autre(s) niveau(x), avez-vous fait des économies ?

En matière de charges générales nous continuons la politique responsable qui est la nôtre depuis plusieurs années. Les charges de personnel par exemple qui augmentent chaque année au sein des collectivités, sont à Pont de Claix en baisse de près de 750 000 euros. C'est le fruit du non remplacement des départs à la retraite sauf dans les secteurs garantis des services aux personnes âgées, de la petite enfance et du périscolaire. Pour bien appréhender ces départs - pour ne pas créer de manque - une réorganisation globale des services vient d'être opérée avec une meilleure répartition des effectifs et une politique de formation facilitant la mobilité interne des agents.

Les Pontois vont-ils avoir à mettre la main à la poche ?

Réponse directe : non ! La fiscalité ne bouge pas, nous maintenons la réforme mise en place en 2011 et l'an dernier. Nous souhaitons aussi que les taux restent inchangés jusqu'en 2020. Le choix d'une politique fiscale rééquilibrant la participation respective des entreprises et des ménages au financement du service public n'est d'aucune manière remis en cause. Le taux minimal appliqué à la taxe d'habitation permet d'alléger le budget d'une grande majorité de foyers notamment les plus modestes. Cette disposition votée en 2015 reste pour nous essentielle car rappelons que le revenu annuel moyen par habitant est à Pont de Claix le deuxième plus faible de l'agglomération derrière St-Martin d'Hères. C'est un devoir de le prendre en

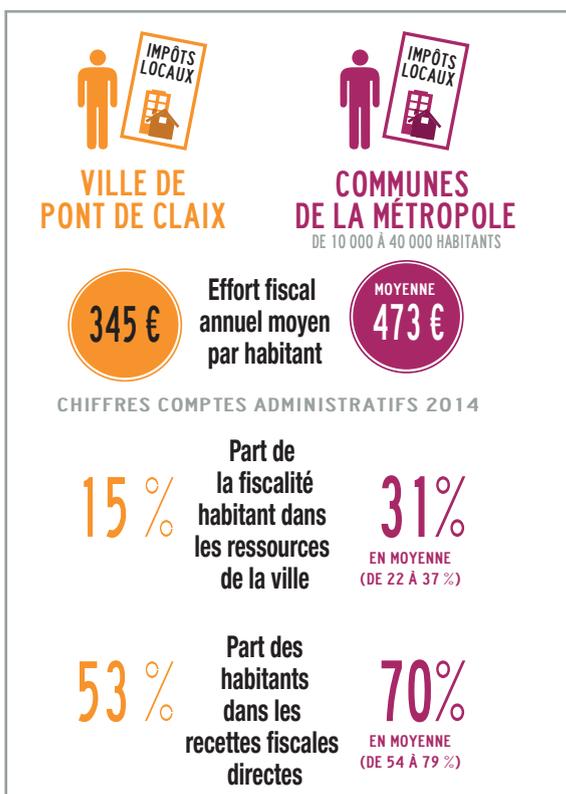
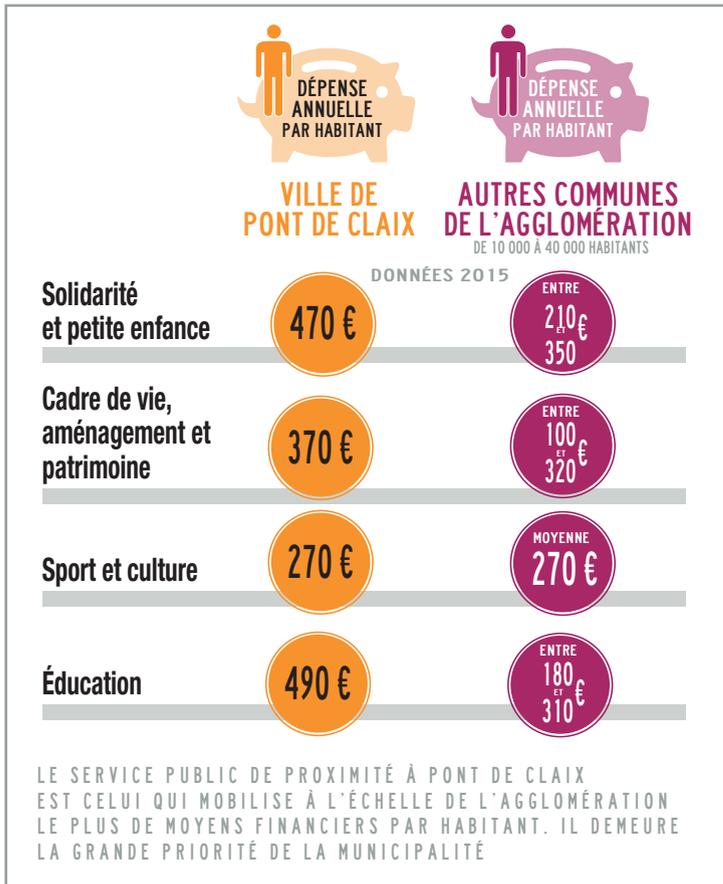
compte. Au niveau des tarifs d'accès aux différents services (cantine, périscolaire, etc.), les grilles restent inchangées sur le fond et le principe de quotient familial permet le meilleur accès de tous selon ses moyens, ce qui est juste et solidaire. En aucun cas le levier de la tarification n'est actionné pour remplir les caisses de la ville.

L'ajustement des dépenses de fonctionnement vous permet-il de continuer à investir pour l'avenir ?

Nous avons réussi à dégager une épargne brute d'un million d'euros à laquelle s'ajoute la dotation aux amortissements obligatoires de 900 000 euros ce qui est un peu mieux qu'en 2015. Le Plan Pluriannuel d'Investissement élaboré jusqu'en 2019 (25% d'investissement supplémentaire par rapport au mandat 2008-2014) permettra entre autres de financer le projet urbain, l'entretien et la rénovation thermique des bâtiments municipaux et bien sûr de gros aménagements et transformations en matière d'espaces publics (Iles de Mars/Olympiades, centre-ville, parcs urbains et Grand Galet). Les investissements, s'ils permettent d'entretenir correctement la ville et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, sont également extrêmement importants pour faire vivre le tissu économique local. En France, l'investissement public provient à 70 % des commandes et projets décidés par les collectivités territoriales. L'État doit en avoir conscience ! Des dotations en baisse, c'est pénaliser des secteurs entiers essentiels pour la croissance et l'emploi (détail des investissements 2016 double page suivante).

« Les impôts locaux restent inchangés pour 2016 et nous voulons qu'il en soit ainsi jusqu'en 2020 ».

BUDGET 2016



FRUIT D'UNE RÉFORME FISCALE SOLIDAIRE MISE EN PLACE EN 2015, C'EST À PONT DE CLAIX QUE LES IMPÔTS COMMUNAUX PÈSENT LE MOINS LOURD SUR LES MÉNAGES NOTAMMENT LES PLUS MODESTES

Pour des achats vertueux

Le maire Christophe Ferrari a réaffirmé auprès des élus et des services municipaux sa volonté d'une politique d'achat sobre et axée sur des valeurs éthiques. Il s'agit pour la Ville d'acquiescer à chaque fois qu'il en est possible des produits répondant à des critères sociaux et environnementaux stricts. Une ligne de conduite déjà suivie lorsque Pont de Claix remplace ses anciens véhicules par des voitures hybrides moins polluantes ou que l'alimentation pour la restauration est le plus possible issue de productions locales et/ou bio. Cela conduit aussi à privilégier des acquisitions auprès d'entreprises qui favorisent l'insertion des jeunes ou des personnes en situation de handicap.

MÉTROPOLISATION

Transfert de charges neutre

Lors du conseil municipal du 17 décembre dernier consacré au budget 2016, les élus pontois ont entériné les propositions de la Commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui fixe le montant financier de compétences désormais assumées par Grenoble-Alpes Métropole - la voirie notamment. Pour Pont de Claix, un montant global de 543 384 euros a été fixé. Il correspond au coût réel dépensé par la Ville pour mener à bien certaines missions. Ces dépenses sont depuis le 1^{er} janvier assumées par la Métropole qui baisse d'autant l'attribution de compensation qu'elle reverse à la Ville de Pont de Claix. L'opération est bel et bien neutre. Pour l'adjoint aux finances de la Ville, David Hissette : « Les travaux de la Clect ont permis aux 49 communes d'évaluer de manière juste et équitable l'ensemble des missions qu'elles transfèrent aujourd'hui à la Métropole. Il a fallu pour cela appliquer des modes de calcul différents selon les sujets. Pour la voirie par exemple, nous avons classifié les différents types de voies (une petite route secondaire coûte moins cher en entretien qu'un axe urbain principal), leurs différentes localisations géographiques puis nous avons examiné les dépenses de chaque ville sur plusieurs années. De cela est ressorti un coût moyen au km, un coût à la fois juste pour les grandes et les petites communes. Méthode identique pour évaluer le budget nécessaire pour l'entretien et le remplacement éventuel de chaque arbre ou borne d'incendie implantés sur l'espace public. En revanche pas besoin de moyenne pour certaines compétences, c'est le cas du budget alloué à l'insertion par l'économie. Pont de Claix y consacrait 40 500 euros en 2015, c'est ce montant exact qui est désormais repris par le budget de la Métropole.

Investir pour moderniser la ville

Le Plan Pluri-annuel d'Investissement (PPI) prévu pour une période de 4 ans constitue un véritable plan d'action pour réaliser dans le temps certains grands projets de transformation de la ville tout en améliorant le service public de proximité et le cadre de vie des habitants. Entre 2016 et 2019, l'ambition est de consacrer en moyenne 6,5 millions d'euros par an, 8 millions d'euros en comptant le remboursement du capital des emprunts.

Ville ambitieuse, ville endettée ?

Comme toutes les collectivités, Pont de Claix emprunte de l'argent auprès des banques pour financer ses principaux investissements. Les remboursements (capital + intérêts) représente 7,8 % des recettes de fonctionnement (contre 9 % en moyenne pour les villes de même taille). Le recours à l'emprunt participe à hauteur de 30% environ au financement du PPI 2016-2019.



EXTRAITS

L'État, la Métropole, la Région et le SMTC vont aussi engager des financements d'ici 2020 pour mener à bien la construction de la gare multimodale à l'angle du cours St-André et de l'avenue Charles de Gaulle, l'extension de la ligne A du tram jusqu'à Flottibulle et le projet du planétarium aux Grands Moulins de Villancourt. Au global, la mobilisation pourrait atteindre près de 50 millions d'euros en plus des investissements communaux.

GRANDES RÉALISATIONS 2015 >

Patrimoine bâti >

Entretien des bâtiments communaux et amélioration de leurs performances énergétiques : école maternelle Jean Moulin, élémentaires des Iles de Mars, Jules Verne etc. La cour de l'école des 120 toises a été complètement rénovée ainsi que la chaufferie du centre aéré à Varcès. Le réseau d'eau de l'EHPAD (résidence Irène Joliot-Curie) a été lui aussi rénové. Au niveau des équipements sportifs : rénovation du chauffage et des sanitaires au gymnase Victor Hugo, réfection de la toiture du gymnase des 2 Ponts et installation d'éclairage au stade Maisonnat.

Aménagement urbain >

Nouveaux aménagements extérieurs au niveau du quartier Iles de Mars /Olympiades (rénovation en pied d'immeuble, nouveau passage piéton pour un accès amélioré à la rue Albert Camus). Poursuite des réflexions concertées dans le cadre des Ateliers Publics Urbains notamment au niveau de Taillefer Marcelline (travaux en cours) et de Grand Galet (travaux en cours) à Barnave pour améliorer en premier lieu la circulation et les aires de ramassage des ordures ménagères.

Mobilier, matériel, parcs >

Achats divers avec entre autres la première phase de remplacement des anciens véhicules municipaux par des voitures hybrides économes et moins polluantes. Entretien de l'éclairage public, amélioration des aires de jeux, etc.



1,5 million d'euros pour mener à bien des études préparatoires aux chantiers les plus lourds, des remplacements de menuiseries ou de systèmes de chauffage, des mises en conformité notamment au niveau de l'accessibilité etc.

ENTRETIEN ET RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

70 k€

Personnes âgées
alarmes et aménagements divers à l'Ehpad

252 k€

Bâtiments généraux

485 k€

Ecoles/crèches
Chauffage Jean Moulin et centre aéré, cloisons et portes multi-accueils...

595 k€

Equipements sportifs et culturels
Accessibilité gymnase Victor Hugo, buvette des 2 Ponts, aménagements à Flottibulle...

GRANDS PROJETS PATRIMOINE

100 k€

Groupe scolaire Villancourt
Choix de l'architecte et poursuite des études avant chantier prévu sur 2017 et 2018
(total d'ici 2018: 2,5 M€)

250 k€

CCAS
Réhabilitation globale (performance énergétique, amélioration accueil usagers...)
(total d'ici 2017: 750 K€)

LOGISTIQUE ET MOBILIER

140 k€

Véhicules
dont remplacement par des voitures propres

40 k€

Eclairage public

130 k€

Informatique
dont équipement dans les écoles

180 k€

Proprété
Achat balayeuse

TRANSFORMATION DE LA VILLE AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET ESPACES VERTS

600 k€

Centre ville
Acquisitions et études préparatoires
(total d'ici 2019 : 3,6 M€)

500 k€

Projet urbain
Centralité Nord

250 k€

Grand Galet
Travaux de proximité à Barnave, Mandela, Valmy (déchets...)

160 k€

Parcs et jardins
Réaménagement du square de l'ancien lavoir, cour école du Côteau

20 k€

Proximité
Micro projets d'aménagement dans le cadre de la GUSP

INFORMATION ET CONCERTATION

QUARTIER ILES DE MARS/OLYMPIADES
AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE ALBERT CAMUS & CRÉATION D'UN PASSAGE PIÉTONNIER
NOVEMBRE 2015... MARS 2016
CÔÛT DES TRAVAUX 100 000 €

Les services municipaux réfléchissent à une procédure d'information systématique pour chaque intervention au sein des équipements ou concernant les espaces publics extérieurs. L'enjeu est de mieux expliquer aux usagers pourquoi tels ou tels travaux sont entrepris.

Au niveau des plus grandes opérations, la volonté de la municipalité est d'améliorer l'information et la concertation auprès des habitants. Un dispositif prévoit la dis-

tribution de tracts pour prévenir correctement les riverains de la nature et de la durée des travaux, la pose de panneaux de présentation (ci-contre le support installé pour le chantier de l'allée Albert Camus) et la tenue de réunions (dont ateliers public urbains) pour échanger régulièrement avec les élus et les techniciens. Dispositif complété par le journal municipal et le site web qui demeurent les supports de référence pour porter à la connaissance des Pontois les projets mis en œuvre par les élus.



Alpesolidaires, un outil participatif

L'association Alpesolidaires réunit les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) de la métropole grenobloise autour d'un projet territorial de l'ESS et d'un outil de communication partagé, www.alpesolidaires.org. Ce site internet vient ainsi compléter la communication des associations, coopératives ou entrepreneurs sociaux en

leur permettant de publier leurs informations en ligne et de faire connaître gratuitement leurs structures et valoriser leurs projets (actualités, événements, rendez-vous...). Son objectif : promouvoir l'ESS, animer les réseaux locaux, rassembler les informations. Comptabilisant 300 contributeurs, plus de 18 000 visites mensuelles et 4 200 abonnés à

la newsletter mensuelle, cet outil participatif et mutualisé donne une nouvelle visibilité aux associations tout en sensibilisant les publics à l'économie sociale et solidaire. En parallèle du numérique sont proposées des formations, soirées réseaux thématiques, événements tout public et rencontres réseaux organisées par Alpesolidaires.

CONTACT > 04 58 00 00 73 CONTACT@ALPESOLIDAIRES.COM



JULIEN DUSSART



AU PLUS PRÈS DES ASSOCIATIONS

Depuis le conseil municipal du 5 novembre dernier, vous occupez les fonctions d'adjoint au maire en charge du sport, de la vie associative et de l'animation de la ville...

Effectivement, suite à la démission de Philippe Rozières, le maire m'a en effet confié cette fonction, c'est un honneur et une belle responsabilité ; je l'en remercie grandement. Je veux aussi saluer le travail réalisé par mon prédécesseur et souligner le soutien du premier adjoint, Sam Toscano, qui a conduit cette délégation de 2008 à 2014. J'exercerai mon rôle d'adjoint au maire en collaboration étroite avec tous les élus et notamment avec Corinne Grillet, adjointe au maire en charge de la culture et de l'éducation populaire, secteurs où les associations sont là aussi très actives. J'ai le plaisir également d'être épaulé par Athanasia Panagopoulos, conseillère municipale déléguée à l'événementiel. La responsabilité d'adjoint au maire en charge du sport, de la vie associative et de l'animation de la ville représente une charge passionnante car elle concerne le monde associatif, porteur de valeurs éducatives et de solidarité.

Les acteurs du monde associatif permettent de renforcer les liens, les rencontres entre tous. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur accueil et leur immense travail au service des habitants. Comme eux, j'aime ma ville. Âgé de 25 ans, j'ai toujours vécu à Pont de Claix. J'ai fréquenté l'école maternelle du Côteau,

l'école primaire des Iles de Mars ainsi que le collège avant de pouvoir me former au métier de pâtissier. Mon histoire personnelle renforce mon désir d'être au service des habitants. Cela a motivé, dès l'âge de 17 ans, mon souhait de m'engager aux côtés de Christophe Ferrari. Côté sport, c'est la natation qui m'a longtemps séduit... j'ai d'ailleurs appris à nager à la piscine Tournesol, piscine que les plus jeunes n'ont pas tous connue et qui est aujourd'hui remplacée par ce bel équipement aquatique qu'est Flottibulle !

J'ai la chance d'exercer le métier de pâtissier, un métier qui me passionne mais qui me permet, aussi, de pouvoir consacrer du temps pour assurer mon mandat d' élu local. C'est essentiel pour œuvrer en direction des associations, des dirigeants, des bénévoles et des adhérents ; cela en lien avec les services municipaux dont l'engagement est à souligner. Comme l'ensemble des élus de la majorité municipale, je me fais un devoir de représenter la municipalité, qu'il s'agisse de réunions, des assemblées générales, des événements et des temps festifs qui ont lieu sur la ville.

Le budget 2016 fortement impacté par les baisses de dotations de l'Etat enregistre-t'il un changement au niveau du soutien financier des clubs sportifs pontois ?

Non, avec les élus de la majorité municipale, nous avons absolument voulu maintenir l'enveloppe budgétaire de 170 000 euros !

D'ailleurs, afin de pouvoir bénéficier de subventions de la part de la Ville de Pont de Claix, différents critères ont été mis en place en direction des clubs sportifs de la ville. Par exemple, les clubs signent avec la Ville une convention d'objectifs portant sur l'évolution des résultats sportifs, sur l'évolution du nombre d'adhérents, ou des initiatives mises en place par les clubs. Pour chacun des clubs, la subvention est étudiée par la prise en compte de telles ou telles nouveautés. Je ne souhaite pas indiquer d'exemples de clubs en particulier, car tous, grands ou petits, sont importants dans le rôle et la place qu'ils occupent dans le quotidien des Pontois. L'aide matérielle proposée par la ville n'est pas à négliger non plus ; le rôle de la municipalité consistant, dans ce cas, à répondre du mieux possible aux demandes de mises à disposition des équipements et autres locaux.

Pour cela la Maison des Associations et de l'Economie Sociale et Solidaire est un équipement et un outil appréciable. Je souhaiterai d'ailleurs, dans le cadre de mes délégations, continuer à y conduire plusieurs fois par an des rencontres et des échanges collectifs avec l'ensemble des acteurs associatifs. Toutes les associations sont importantes ; qu'elles aient une vocation sportive, culturelle, sociale ou patriotique. Concernant le forum des associations, je continuerai aussi à faire en sorte que cet événement annuel reste un temps festif, fort, riche de collaborations diverses et de découvertes partagées à destination des Pontois.

Boules

Pour la 16^è fois, l'Association Sportive de Boules organisait son traditionnel prix de Noël. Sur 5 journées, le boulodrome a ainsi vu s'affronter près de 128 équipes de passionnés de longue.

Contact > Claude Vieux (président)
09 75 70 35 93

Podiums pour Clément Colomby

Flottibulle a une nouvelle fois fêté les excellents résultats du nageur du GUC water-polo (catégorie sport adapté) Clément Colomby. Après un titre de champion du monde conquis à Mexico, c'est en Italie que Clément a réussi plusieurs belles performances dont celle de vice champion d'Europe en 25 m nage libre individuel. De quoi nourrir des espoirs pour les Jeux Olympiques de sport adapté qui auront lieu cette année à Florence.



VILLE VIE ASSO'

La capoeira au sommet

Forte d'une centaine de capoeiristes pontois, l'association Son Do-Gunga compte désormais dans ses rangs un champion de France.

C'est au mois d'octobre dernier à Troyes que Houmen el Menzli, un jeune Pontois du quartier des Iles de Mars est devenu champion de France de capoeira dans la catégorie mixte des 12/16 ans. Ces deux jeux (performances lente et rapide de 45 secondes chacune) présentés devant 250 autres compétiteurs ont séduit le jury. Rencontré avec son professeur brésilien, Andre Luiz Da Silva, Houmen évoque avec gentillesse et humilité son titre et sa passion pour un art martial créé au Brésil par les esclaves d'origine africaine soucieux de combattre leurs oppresseurs. « Cela fait 7 ans que je pratique la capoeira à Pont de Claix. Aujourd'hui, je m'entraîne toutes les

semaines pour peaufiner ma technique et les nombreuses figures que propose ce sport. La maîtrise des gestes est essentielle pour parvenir à une bonne performance de 45 secondes seulement mais qui demande un immense effort physique. Je suis content de ma médaille remportée à l'automne, j'espère pouvoir d'ici quelques années participer aux championnats d'Europe dans la catégorie adulte puisqu'à ce niveau celle des adolescents n'existe pas. Mais avant cela je participe au beau projet qui mobilise l'association et qui prévoit un voyage cet été à Rio de Janeiro à l'occasion des jeux olympiques. Nous préparons cet événement avec ferveur ». Le SLP n° 46 en fera une présentation détaillée au mois de mars.
CONTACT > 06 77 01 14 99

Personnes âgées : passage de témoin à l'UNRPA

Jacqueline Paillard est la nouvelle présidente de la section locale de l'Union Nationale des Retraités et Personnes âgées. Elle succède à Eddie Pascal qui a occupé le poste pendant 7 ans. L'assemblée générale organisée le 27 novembre dernier a vu également l'arrivée d'une nouvelle trésorière en la personne de Régine Terenti. L'association organise toute l'année des temps forts ludiques : concours de belote, de pétanque, des goûters, etc. Ses locaux mis à disposition par la ville se situent à l'Espace Beau site au 30 de l'avenue Antoine Girard.

Débatte librement

Présidée par Thomas Ditrani, l'association Réveil citoyen créée depuis un an à Pont de Claix propose des débats autour de la citoyenneté - à l'échelle de la vie locale, nationale et internationale - tous les 1^{er} samedis du mois à 15h à la Maison des associations. Des échanges ont déjà eu lieu autour de la Syrie, des élections régionales ou de la création de zones 30 au niveau de l'agglomération.
Contact >
reveilcitoyen38@gmail.com
[facebook.com/reveilcitoyen38](https://www.facebook.com/reveilcitoyen38)

Cartes !

Le Grenoble Poker Pontois propose des journées d'initiation à la Maison des associations. Forte de plus de 200 adhérents, elle organise plusieurs tournois par an notamment au foyer municipal dont le dernier en date a eu lieu le 21 novembre dernier
Contact > 07 81 03 30 13
grenoblepoker@gmail.com

Repair café

L'association l'Assoudure poursuit son atelier de réparation au centre social Jean Moulin. Tous les jeudis de 14h à 19h, les bénévoles de ce « Repair Café » accueillent les Pontois pour essayer de réparer avec eux leurs objets du quotidien (électro-ménager, vélo, matériel électronique...). De quoi réfléchir avant de jeter... et pour les plus sceptiques, le service est gratuit. Le responsable, Sébastien Blanc explique : « nous ne sommes pas là pour gagner de l'argent mais pour aider les autres et faire avancer une réflexion sur notre société de consommation ».
Contact > 06 63 54 24 75

Monde du travail

L'union locale CGT de Pont de Claix informe les salariés et anciens salariés, qu'une permanence pour les informer et les aider dans leurs démarches se tiendra tous les mardis de 13h30 à 15h30 dans ses locaux au 21 Avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix



Un ordinateur aux papeteries

L'amicale des Papeteries qui représente les intérêts des habitants d'une quarantaine de logements et qui œuvre pour animer le quartier a reçu le 8 janvier dernier le 1^{er} adjoint Sam Toscano pour remercier la municipalité de sa mise à disposition d'un poste de travail informatique. Le président Fernand Gomila et ses collègues du conseil d'administration vont pouvoir gérer correctement leurs différents documents administratifs.

janvier | février | mars

DU 8 JAN. AU 26 FÉV.

NOËLLE BREYTON EXPOSITION DE PEINTURES

Couleurs, foisonnement, détails, étoiles, fleurs et paysages... des couleurs vives et chatoyantes, la nature comme inspiration pour l'exposition de cette artiste pontoise. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

.Maison des associations (29 av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

DU 19 JAN. AU 13 FÉV.

JEAN-LUC JOSEPH EXPOSITION DE PHOTOS

Des portraits de violonistes de la scène jazz et folk, de violoneux traditionnels du monde rural de montagne, d'instrumentistes jazz, folk et trad... Mais aussi une vidéo-conférence animée au violon samedi 30 janvier à 11h, un vernissage vendredi 5 février à 18h30, une visite commentée avec intervention musicale samedi 6 février à 11h.

.Bibliothèque Aragon (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : bibliothèque > 04 76 29 80 95

MER. 20 JAN., À PARTIR DE 17H

SOIRÉE ZEN

Ateliers de massages, relaxation et moment convivial. 6€ pour les Pontois, 10€ pour les extérieurs, à partir de 12 ans.

.Flottibulle (83 cours Saint-André)

Rens. : Flottibulle > 04 76 29 86 00

MER. 20 JAN., À 20H

CONFÉRENCE-DÉBAT : PEUT-ON RIRE DE TOUT ET AVEC TOUT LE MONDE ?

«Le rire, l'identité, l'altérité et le vivre ensemble». Organisé par le PIJ avec le service prévention et le collectif Agir pour la paix, avec l'intervention de Briac Chauvel, anthropologue. Entrée libre.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : PIJ > 04 76 29 80 54

JEU. 21 JAN., DE 18H À 19H30

RÉUNION «PRENONS L'AIR ENSEMBLE»

Les nouvelles personnes souhaitant

donner leurs idées pour les prochaines sorties «Prenons l'air ensemble» sont les bienvenues pour se joindre au groupe.

.CS Irène Joliot-Curie (27 av. Antoine Girard)

Rens. : CS Irène Joliot Curie > 04 76 29 86 40

VEN. 22 JAN., À 19H30

FESTI'CORDES : CONCERT DE VIOLONCELLES

Les violoncellistes amateurs des conservatoires Jean Wiéner, Meylan, Saint Martin d'Hères, Chambéry et l'ensemble TuttiCelli présenteront des morceaux de styles très différents. Entrée libre sur réservation.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : SIM Jean Wiéner > 04 76 99 25 25

MAR. 26 JAN., À 14H

GOÛTER DES ROIS

Organisé par l'UNRPA

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : UNRPA > 04 76 98 56 46

MER. 27 JAN., DE 13H45 À 16H15

ATELIER CUISINE PARENTS-ENFANTS

«Cuisinons entre petits et grands» : chacun apporte une boisson à partager.

.CS Jean Moulin (12 rue du Dr Valois)

Rens. : CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60 ou CS Irène Joliot-Curie > 04 76 29 86 40

VEN. 27 JAN., À PARTIR DE 17H30

SOIRÉE AQUAFORME

Aquabike, aquastep, aquaboxing, aquazumba. 6€ pour les Pontois, 10€ pour les extérieurs, sur réservation.

.Flottibulle (83 cours Saint-André)

Rens. : Flottibulle > 04 76 29 86 00

JEU. 28 JAN., À 15H30

GOÛTER

Rendez vous pour un moment convivial autour d'un goûter.

.Agora des Iles de Mars Olympiades

Rens. : CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60 ou CS Irène Joliot-Curie > 04 76 29 86 40

VEN. 29 JAN., À 20H

PAROLES D'HABITANT(E)S !

Les Pontois(es) sont invités à venir sur la scène de l'Amphithéâtre dire devant du public un texte de leur création. L'idée est de permettre à tous de parler, d'écouter les autres et d'échanger. Il s'agit d'aborder des sujets du quotidien, ou sociétaux et il est bien sûr question de liberté d'expression. Entrée libre.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

SAM. 30 JAN. & 6 FÉV., DE 10H À 12H

STAGE DE BACHATA (DANSE À DEUX)

Niveau découverte pour tous les âges (ados-adultes), 10€ les 2 heures par personne. Chaussures adaptées à la danse obligatoires. Sur inscription obligatoire 1 semaine avant le stage.

.Escale (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : Coach'Ing Danse > 06 98 90 50 57

MER. 3 FÉV., DE 9H30 À 13H30

AUX DÉLICIES DES PAPILLES

«Cuisinons ensemble, alors mangeons ensemble !» : préparation à 12h suivie du repas. Recettes à définir, les enfants sont les bienvenus pour le repas ! Participation : 2 €.

.CS Jean Moulin (12 rue du Dr Valois)

Rens. : CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60 ou CS Irène Joliot-Curie > 04 76 29 86 40

SAM. 6 FÉV., À 11H

VIDÉO-CONFÉRENCE FESTI'CORDES

Nora Hamzawi

Reine de la mauvaise foi, Nora dresse un portrait acide d'une femme d'aujourd'hui et décortique son quotidien avec un sens du détail obsessionnel.



Jeune humoriste française d'origine syrienne, révélée par le festival *Juste pour rire* de Nantes en 2009 puis par *On n'demande qu'à en rire* sur France 2 en 2011 et 2012, chroniqueuse au *Grand Journal* de Canal+ puis chez France Inter dans *On va tous y passer* et *La Bande Originale*, Nora nous présente aujourd'hui son troisième show.

Cachée derrière ses lunettes, Nora scrute ses névroses et taquine celles de son public. Anxieuse et parano, elle est la copine sympa qu'il vaut mieux croiser sur scène que sur son palier. Ses sketches «Chagrins d'amour» ou «L'effet boule de merde» sont à présent devenus cultes et sont largement relayés sur la toile.

Mardi 26 janvier à 20h, à l'Amphithéâtre. Tarifs : de 6 à 15 €.

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59



Vidéo-conférence en musique sur la danse traditionnelle dans les Alpes.

.Bibliothèque (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : SIM Jean Wiéner > 04 76 99 25 25

JEU. 11 FÉV., À 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal, retransmise en direct sur le site Internet.

.Mairie (pl. du 8 mai 1945)
Rens. : secrétariat général > 04 76 29 80 06

SAM. 13 FÉV., DE 10H À 12H

STAGE DE CHARLESTON

Niveau découverte pour tous les âges (ados-adultes), 10 € les 2 heures par personne. Chaussures adaptées à la danse obligatoires. Sur inscription obligatoire 1 semaine avant le stage.

.Escale (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : Koach'Ing Danse > 06 98 90 50 57

SAM. 13 FÉV., À PARTIR DE 19H

SOIRÉE BRÉSILIENNE & CARNAVAL

Organisée par l'association Son Do Gunga.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : Son Do Gunga > 06 77 01 14 99

DU 13 FÉV., AU 26 MARS

LOUIS MOLLE EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES

Exposition organisée dans le cadre de la semaine petite enfance, présentant un travail très coloré mêlant matières et superpositions (de 2 à 6 ans). Entrée libre, du lundi au samedi de 15h à 18h. Vernissage samedi 13 février à 11h.

.Moulins de Villancourt (85 cours Saint-André)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

«Elles ont le swing», suivi de «Danbé», mardi 12 février à 19h30 à l'Amphithéâtre

Parcours de femmes

Le monde de la boxe a longtemps été réservé aux hommes mais la boxe féminine commence à s'imposer et vient battre en brèche les représentations de genre que l'on prête aux femmes. Le film «Elles ont le swing» traite de cette question des « rôles » préétablis et aborde les stéréotypes sur le genre par le biais de la boxe féminine.

Proposé en 2^e partie de soirée, «Danbé» est un récit-concert qui restitue l'incroyable parcours d'Aya Cissoko. Face aux tragédies auxquelles sera confrontée sa famille en quittant son pays natal pour la France, Aya fera preuve d'un courage et d'une dignité (le danbé) exemplaire. La persévérance amènera cette petite fille noire jusqu'aux championnats de monde de boxe et jusqu'à Sciences Po...

Tarifs : de 6 à 12 €.
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

MAR. 16, MER. 17, JEU. 18, DIM. 21, MAR. 23, MER. 24, JEU. 25 FÉV., À 15H30

CRI CRI LE SOURICEAU, VOYAGEUR DES MERS

Spectacle de marionnettes pour les 2 à 7 ans, proposé par le théâtre Coccinelle (durée 40 mn). Tarifs : de 7 à 8 €.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : théâtre Coccinelle > 09 75 38 73 79

DIM. 21 FÉV., À PARTIR DE 8H À 17H

VIDE GRENIER

Organisé par l'Office Municipal des Sports. 12 € la table (réservations obligatoires), 1 € l'entrée public.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. & réservations : OMS > 04 76 98 62 77

MAR. 1^{ER} MARS, À 20H

CONCERT ATELIER CABARET

Le CRI Jean Wiéner invite à revivre, le temps d'une soirée, les meilleurs moments des éditions de ces 10 dernières années. Entrée libre.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

MER. 2 MARS, À 18H30

CONFÉRENCE FESTI'CORDES

« Les cordes Frottées » (jeune public), avec mise en musique par les élèves cordes du SIM.

.Moulins de Villancourt - salle des Charpentes (85 cours St-André)
Rens. : SIM Jean Wiéner > 04 76 99 25 25

DU 4 MARS AU 22 AVR.

JEANNINE MARGRITA EXPOSITION DE PEINTURES

De l'art abstrait, entre formes, couleurs et marouflage, où les pigments rencontrent la terre, la pierre, le métal, le bois... Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

.Maison des associations (29 av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

SAM. 5 & 12 MARS, DE 10H À 12H

STAGE DE VALSE

Niveau découverte pour tous les âges (ados-adultes), 10 € les 2 heures par

personne. Chaussures adaptées à la danse obligatoires. Sur inscription obligatoire 1 semaine avant le stage.

.Escale (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : Koach'Ing Danse > 06 98 90 50 57

VEN. 11 MARS, À PARTIR DE 17H30

SOIRÉE AQUAFORME

Aquabike, aquastep, aquaboxing, aquazumba. 6€ pour les Pontois, 10€ pour les extérieurs, sur réservation.

.Flottibulle (83 cours Saint-André)
Rens. : Flottibulle > 04 76 29 86 00

DIM. 13 MARS, À 12H

GRANDE FÊTE ESPAGNOLE

Paëlla et spectacle, organisés par la MJC le Delta et Alegria Espanola. Tarifs : 18 € pour les adultes, 9 € pour les enfants de moins de 10 ans.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. & réserv. : MJC le Delta > 04 76 98 90 47 ou Alegria Espanola > 04 76 98 30 35

DU JEU. 17 AU DIM. 20 MARS, À 20H

CHLOROPOLIS, LABORATOIRE DE LA CHIMIE DU FUTUR EN 2116

Théâtre et chansons nous font revivre quelques-unes des époques marquantes du centenaire de la chimie, les préoccupations des ouvriers, les victoires économiques et sociales, la place de la chimie dans notre quotidien. Une création de la compagnie Acour avec des habitants, comédiens amateurs fédérés par le centre social Jean Moulin, des enfants du périscolaire pontois et des choristes du SIM Jean Wiéner. Tarifs : de 6 à 15 €.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

Pharmacies de garde

DIM. 24/01 Pharmacie Le Palladium
Place Jean Monnet - 38 640 Claix
04 76 98 03 98

DIM. 31/01 Pharmacie du Rond Point
2 avenue du 8 mai 1945 - 38 450 Vif
04 76 72 51 12

DIM. 07/02 Pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal - 38 640 Claix - 04 76 98 15 04

DIM. 14/02 Pharmacie Falliex Vera
73 cours Saint-André - 38 800 Pont de Claix
04 76 98 10 47

DIM. 21/02 Pharmacie de Rivalta
13 avenue Rivalta - 38 450 Vif 04 76 40 50 64

DIM. 28/02 Pharmacie de la Place
24 place du 8 mai 1945 - 38 800 Pont de Claix -
04 76 98 01 51

DIM. 06/03 Pharmacie Sauvaire
1 rue de la mairie - 38 450 Saint-Georges de Comiers - 04 76 72 53 90

DIM. 13/03 Pharmacie Claudel
14 avenue du général De Gaulle
38 800 Pont de Claix - 04 76 98 03 43

DIM. 20/03 Pharmacie Clavel
Rond point de l'Europe - 38 760 Varcès
04 76 72 97 64

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Déjà exprimé lors du débat d'orientations budgétaires je tiens à rappeler le contexte difficile pour les collectivités locales en générale causé par le désengagement de l'état qui se traduit pour notre commune par une baisse des recettes, l'effort demandé aux collectivités locales est violent et nous obligent pour ce budget 2016, nous élus de la majorité municipale à appréhender les choses de manière globale tout en analysant de manière générale les enjeux à venir. Malgré cela nous présentons ce soir un budget 2016 de continuité. Un budget sur lequel, il y a un maintien des investissements, du service public au sens large du terme, il est vrai que 2016 ne sera pas une année facile mais ce n'est pas le cas que dans notre ville, aujourd'hui dans cette agglomération des communes de droite ou de gauche sont dans une situation pire que la notre. Nous avons, dès 2010, compris que nous devons maintenir à tout prix le service public malgré les graves difficultés qui ont pu apparaître, et le développer quand c'est nécessaire. Et nous le faisons. Ce n'est pas aisé. Mais cela se fait, au quotidien, grâce aux décisions des élus et aux agents qui permettent de porter tous les jours une exigence forte du service public. Nos groupes socialistes et apparentés, société civile, communistes indépendants et divers gauche, Alliance républicaine de gauche et écologiste, sont heureux de présenter ce BP 2016, dans une situation historiquement contrainte, parce que c'est, encore une fois, un budget qui préserve ce qui est l'essentiel pour les Pontois et qui prépare l'avenir de notre commune, son développement, en cela cette année sera décisive avec l'arrêt du PLU et la finalisation du PPRT.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Et demain, quoi?

Comment revenir à nos sujet locaux de préoccupation quand nous observons et vivons notre société traversée par des convulsions violentes. Les attentats du 13 novembre nous ont propulsés dans une tragédie sans précédent en France. Les valeurs de la République, le sens commun, notre manière de vie sont autant d'éléments qui nous constituent. Il s'agit de faire face et de résister à la terreur que certains cherchent à instaurer. Au-delà de nos différences, c'est notre unité qui nous rassemble. Défendre les services publics, être garant de l'égalité d'éducation, faire que nos écoles soient le berceau d'une éducation à la citoyenneté, que la culture vive sous toutes ses formes et partout, lutter contre la précarité et créer des emplois, faire que la formation, condition de l'émancipation, bénéficie à tous. Le monde ne tourne pas rond. A nous de réagir avec humanité. L'enjeu est de garder le sens de l'action politique pour les années à venir. Nous nous y attelons !

Présidente : Éléonore Perrier

GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

Monsieur le Président a demandé aux Français il y a quelques semaines à peine d'accrocher à leurs fenêtres les couleurs de la République en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.

Ces drapeaux, ils ont été arborés fièrement par des milliers de Français, par des milliers de citoyens attachés à leur liberté, à leur égalité, à la fraternité que doit garantir notre République. Ils l'ont été en particulier par ceux que l'on risque de devoir désormais désigner, comme s'ils devaient la porter en stigmatisé, par leur binationalité

Les binationaux ne sont ni moins fiers d'être Français, ni moins Français que d'autres. Ils ne sont pas des citoyens moins impliqués dans la vie du pays. Notre communauté nationale, durement mise à l'épreuve cette année, a su se montrer forte et soudée. Plus que jamais, elle a besoin de cultiver sa cohésion et son unité. Plus que jamais, elle a besoin de ceux dont la binationalité dit la richesse des origines et donc des cultures, qui depuis toujours font la grandeur de la France.

Il y aura demain les « vrais » Français et les autres.

C'est le sens même de l'appartenance à la Nation qui en sera ébranté.

Nous ne pouvons accepter que demain notre pays connaisse deux catégories de citoyens. Il ne saurait y avoir déshonneur ou manquement à un engagement quand il s'agit de défendre les valeurs fondamentales de la France, au premier rang desquels l'égalité et la fraternité.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

L'année 2015 s'achève avec un conseil municipal du 17 décembre fort en échanges. Les Pontoises et les Pontois vont pouvoir maintenant voir et entendre les débats des conseils. Cette communication permettra-t-elle de nouveaux types d'échanges et d'informations entre élus et citoyens ? Nous le souhaitons !

Le rapport de la chambre régionale des comptes (2008-2013) présenté au conseil rend compte d'une situation claire sur l'utilisation des fonds publics, les anomalies pointées ont fait ou font l'objet des rectifications nécessaires. Le budget 2016 a été voté en prenant soin de respecter nos engagements vis à vis des préoccupations de nos administrés et notamment sur les secteurs touchant la petite enfance, l'enfance, les personnes âgées, les aides aux plus défavorisés, le milieu associatif dans tous ses champs d'intervention (culturel, sportif, ...) et ce, malgré les diminutions drastiques des dotations de l'état qui nous ont obligés à faire des choix pour lesquels nous avons été soucieux de répartir les efforts entre tous.

Nous resterons vigilants au cours de l'année 2016 sur ces différents engagements et nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année.

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Budget 2016 : Non, une ville ne se gère pas comme une entreprise!
 Dans le contexte national difficile d'austérité et de baisse de subventions aux collectivités territoriales imposé par le gouvernement socialiste, la priorité, nous semble-t-il, ce sont les associations de proximité qui garantissent le vivre-ensemble et le lien social et non les dépenses accessoires de mobilier urbain ou d'équipement vidéo. Dépenses qui auraient pu permettre, par exemple, le maintien des ateliers créatifs, en passe d'être sacrifiés eux aussi sur l'autel de la rentabilité, après la culture, les cours de piscine aux personnes âgées, etc. Une fois de plus les choix politiques de la majorité ne laissent aucun doute quant au tournant libéral opéré par l'équipe en place: baisse des subventions pour les associations à caractère social et les associations culturelles, fermeture de l'épicerie solidaire et fin de la convention qui liait la ville à l'association Ozanam (hébergement d'urgence), entre autres. Ce sont les publics les plus en difficulté qui vont subir de plein fouet la baisse des aides sociales qui va les pousser un peu plus vers la précarité. Même si nous prenons en compte la réalité des difficultés financières, nous pensons que les dénoncer ne suffit pas et qu'il faut se battre pour trouver d'autres solutions. La position qui consiste à gérer la ville comme une entreprise au détriment du service public est inacceptable.
 Nous ne pouvons-nous y associer et c'est pourquoi nous n'avons pas approuvé le vote du budget 2016, qui est bel-et-bien un budget d'austérité.

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX "LE CHANGEMENT"

L'année 2015 se termine et nous incite à faire le point :
 Nous avons tous été atterrés de voir autant de haine sur notre territoire, les attentats dramatiques qui ont endeuillé notre pays seront à jamais gravés dans nos mémoires.
 La majorité des Pontois vit en harmonie, ne laissons pas de mauvais sentiments perturber notre quotidien...
 Cette année a vu l'élection départementale, l'équipe en place menée par le Président Jean-Pierre Barbier est réactive, et a déjà montré son implication... Un changement de cap aussi aux régionales, avec l'élection de Laurent Wauquiez Président de Région. L'activité économique et l'emploi devraient évoluer. (à voir)
 Les fêtes de fin d'années sont l'occasion de se rassembler, la famille et les amis. N'oublions pas dans ces moments festifs, ceux qui sont seuls et/ou malades (un appel, un sourire...). Ne laissons pas l'indifférence s'installer !
 Nous vous souhaitons, de joyeuses fêtes et vous présentons :
 Nos meilleurs vœux pour l'année 2016.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE
 Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
 www.ville-pontdeclaix.fr

. BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
 . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
 . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

04 76 29 86 50
 . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE
 04 76 29 86 40
 . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN
 04 76 29 86 60
 . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX

04 76 40 39 43
 . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) :
 0800 50 00 27 (n° vert)
 . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
 . ETAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
 Place de la scierie - 04 76 29 80 02

. L'ESCALE - 04 76 29 86 90
 . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
 . MAISON DES ASSOCIATIONS

04 76 29 80 44
 . MAISON POUR L'EMPLOI
 04 76 29 86 20
 . MAISON DE L'HABITANT
 04 76 29 86 29
 . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS,
 SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22

. PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE
 04 76 29 80 24
 . PETITE ENFANCE / RAM
 04 76 29 80 16
 . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)
 04 76 29 80 54
 . PIMMS 04 38 92 10 33
 . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
 . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES
 IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD
 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
 1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
 RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL
 Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
 RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION DAUPHINOISE POUR L'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (ADATE)
 Mercredi après-midi, au CS Irène Joliot Curie.
 RDV au 04 76 29 86 40

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)
 Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.
 RDV au 06 08 75 50 40.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOA)
 Aide dans les litiges de la consommation.
 2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage).
 RDV au 04 76 45 60 04.

AVOCAT-CONSEIL
 2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
 Réservé aux Pontois.
 RDV au 04 76 29 80 62.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)
 Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
 Mardi entre 9h et 11h30, au CCAS.
 RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR
 1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
 RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT
 Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
 Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)
 04 76 29 86 29

> Urgences & numéros utiles

. SAMU 15 ou 112
 . POMPIERS 18 ou 112
 . POLICE-SECOURS 17
 . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
 . SANS ABRI 115
 . ENFANCE MALTRAITÉE 119
 . ENFANTS DISPARUS 116 000
 . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
 . SAUVEURS SECOURISTES PONTOIS
 04 76 98 65 62
 . CENTRE ANTIPOISON DE LYON
 04 72 11 69 11
 . URGENCE SÉCURITÉ GAZ
 0 800 47 33 33
 . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
 0810 333 338



NORA HAMZAWI

MAR. 26 JANV. 20h

AMPHITHEATRE

PLACE MICHEL COUETOUX - PONT DE CLAIX

VILLE DE
Pont
DE
Claix

Renseignements Réservations

04 76 29 80 59